

EN  DIA RÉA 
TRE  LOG GIR 
PREN UER ORGANISÉ 
DRE STRU  VIVANT 
RÉA CTU ACTIF 
GIR RER AVENIR

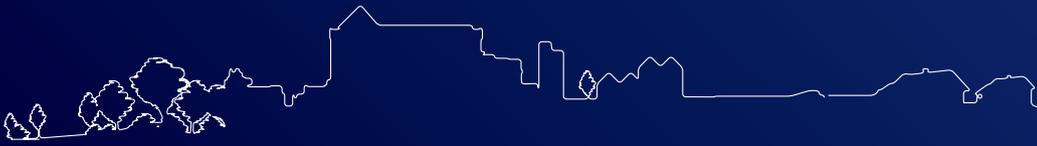


LOIRE FOREZ, PARTAGER PLUS QU'UN TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE
DURABLE



ÉQUI,
LIBRÉ
EN 
TRE  AVENIR 
PREN DIALOGUER
DRE ORGA  ACTIF
  NISÉ



Le mot du Président	3
Loire Forez, un territoire, une institution	4
Les fondements du projet	6
Les enjeux du territoire	9
Les principes transversaux	13
Les axes stratégiques	14

ENTREPRENDRE 16

pour un territoire actif

1. Consolider et développer une économie productive ouverte sur l'extérieur et génératrice d'emplois locaux 18
2. Faire de l'économie résidentielle un atout pour optimiser les retombées locales 19
3. Révéler les atouts du territoire, soutenir l'innovation et stimuler l'esprit d'entreprendre pour un territoire attractif et compétitif 21

DIALOGUER 24

pour un territoire vivant

4. Offrir des lieux de vie inclusifs, innovants et adaptés aux évolutions sociétales 26
5. Des solutions innovantes pour garantir les services nécessaires à la qualité de vie des habitants 27
6. Une ambition culturelle affirmée, une offre sportive et de loisirs accessible : garanties des échanges et du vivre ensemble 28

RÉAGIR 30

pour un territoire d'avenir

7. Préserver les ressources, promouvoir l'exemplarité et la diffusion de comportements responsables 32
8. Cadre de vie, environnement, paysages : des atouts majeurs à préserver et valoriser 34

STRUCTURER 36

pour un territoire équilibré et organisé

9. Positionner au mieux les équipements et organiser l'itinérance des services 38
10. Mutualiser les moyens et développer les solidarités financières et fiscales 38
11. Promouvoir une gouvernance collaborative et proactive 39
12. Affirmer Loire Forez au cœur des dynamiques supra locales (départementales, régionales, nationales et européennes) 39

Ce document est une synthèse des orientations retenues dans le cadre du projet de territoire. Il est possible de consulter le diagnostic et le document complet du projet de territoire sur demande ou sur le site internet www.loireforez.fr

Le mot DU PRÉSIDENT

Document de référence de la politique de Loire Forez, le projet de territoire ambitionne de fournir aux élus du bloc local (communes et intercommunalité), l'ensemble des repères nécessaires pour penser l'avenir du territoire. Cet avenir doit se construire en prenant en compte la réalité de notre Communauté d'agglomération, celle de ses communes et de ses habitants. C'est pourquoi l'esprit qui anime ce travail se fonde essentiellement sur les notions que nous avons toujours mises en avant : la solidarité et la mutualisation. Ces valeurs permettent de trouver une cohérence d'ensemble dans ce projet de territoire et ce, en alliant tous les domaines d'intervention de Loire Forez : le développement économique, la protection et la valorisation de l'environnement, une offre en matière d'habitat répondant à la demande, des transports adaptés aux modes de vie et aux déplacements des 80 000 habitants de notre territoire, des infrastructures et des services qui permettent un épanouissement culturel, sportif et social des personnes vivant en Loire Forez... Autant de thèmes qui constituent le socle de l'intervention de la communauté d'agglomération et des communes.

Si l'échelon communal demeure et doit rester un « repère de proximité » pour nos concitoyens, l'évolution du niveau intercommunal est présentée comme une condition nécessaire au développement équilibré des territoires. Celui de Loire Forez, riche de ses diversités entre secteurs ruraux, péri-urbains et urbains, entre plaine et montagne, l'est ou doit le devenir encore davantage. En effet, ce n'est pas la géographie qui fonde un territoire mais bien les projets qu'il développe ! Il est donc nécessaire d'identifier les enjeux majeurs pour l'avenir et d'affirmer les priorités à conduire pour garantir le bien-vivre des habitants. Concrètement, le projet de territoire donne un cadre dans lequel les moyens humains et organisationnels ainsi que les moyens financiers et fiscaux pourront être définis par l'intermédiaire respectivement d'un schéma de mutualisation et d'un contrat de solidarité.

La méthode que nous avons choisie pour construire ce projet de territoire est une méthode participative pour obtenir un résultat partagé. La concertation est son moteur puisqu'il convient de toujours placer l'intérêt général au cœur des démarches politiques que nous entreprenons. Ce document présente ainsi une vision globale et permet la définition d'axes stratégiques de développement de Loire Forez à l'horizon 2025.

Je tiens à remercier enfin les élus ainsi que toutes les personnes, habitants, acteurs du territoire qui ont apporté leur contribution (près d'un millier) à l'élaboration du projet de territoire durable – « Loire Forez, partager plus qu'un territoire ». Tous ont compris qu'initier ce projet stratégique en 2013, c'était s'inscrire dans une démarche prospective proposant une vision de Loire Forez pour les dix prochaines années.

Alain BERTHEAS

Président de la Communauté d'agglomération Loire Forez

Loire Forez, UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION



45 COMMUNES UNIES ET SOLIDAIRES

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| • Bard | • Gumières | • Saint-Cyprien |
| • Boisset-lès-Montrond | • Lavieu | • Saint-Georges-en-Couzan |
| • Boisset-Saint-Priest | • Lérigneux | • Saint-Georges-Haute-Ville |
| • Bonson | • Lézigneux | • Saint-Just-en-Bas |
| • Chalain d'Uzore | • L'Hôpital-le-Grand | • Saint-Just Saint-Rambert |
| • Chalain-le-Comtal | • Magneux-Haute-Rive | • Saint-Marcellin-en-Forez |
| • Chalmazel | • Margerie-Chantagret | • Saint-Paul d'Uzore |
| • Chambles | • Montbrison | • Saint-Romain-le-Puy |
| • Champdieu | • Mornand-en-Forez | • Saint-Thomas-la-Garde |
| • Châtelneuf | • Palogneux | • Sauvain |
| • Chazelles-sur-Lavieu | • Périgneux | • Savigneux |
| • Craintilleux | • Pralong | • Sury-le-Comtal |
| • Ecotay l'Olme | • Précieux | • Unias |
| • Essertines-en-Châtelneuf | • Roche | • Veauchette |
| • Grézieux-le-Fromental | • Saint-Bonnet-le-Courreau | • Verrières-en-Forez |

COMPÉTENCES EXERCÉES

La loi fixe des compétences obligatoires et optionnelles. Cependant, l'intercommunalité peut adopter des compétences supplémentaires (dites facultatives) pour répondre aux politiques qu'elle souhaite mener.

Compétences obligatoires

Développement économique

- Aménagement et gestion de zones d'activités artisanales, industrielles ou commerciales.
- Accompagnement des porteurs de projets, promotion économique du territoire.
- Actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Aménagement de l'espace communautaire et transports

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA)...
- Organisation des transports urbains (navette, taxi à la carte).
- Politique globale de déplacements.

Équilibre social de l'habitat – Politique de la ville

- Programme Local de l'Habitat (PLH) - Programme d'Intérêt Général (PIG).
- Aménagement et gestion d'aires pour les gens du voyage.
- Prévention de la délinquance.

Compétences optionnelles

Voie et parcs de stationnement

- Aménagement et entretien de la voirie.
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement (aires de covoiturage...).

Environnement et cadre de vie

- Plan Climat Energie Territorial (PCET).
- Aménagement des rives du fleuve Loire.
- Restauration et entretien des cours d'eau.
- Collecte et traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Culture et sport

- Aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs (piscines, médiathèques).
- Soutien de manifestations culturelles ou sportives d'intérêt communautaire.

Action sociale

- Animation du réseau d'assistant(e)s maternel(le)s.
- Accompagnement des projets locaux de modes de garde des enfants de 0 à 6 ans.
- Gestion et développement d'une ludothèque et d'un service itinérant de prêt de jeux.
- Actions jeunesse.

Compétences complémentaires

Assainissement

- Aménagement et gestion des ouvrages d'assainissement collectif (réseaux et unités de traitement).
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Éclairage public

- Maintenance du réseau d'éclairage public.
- Consommations d'électricité afférente à ce réseau, hors dépenses périodiques pour les fêtes et manifestations.

Tourisme

- Réalisation d'aménagements touristiques : sentiers de randonnée, aires de services pour camping-cars...
- Participation à la promotion touristique du territoire, notamment par un soutien financier apporté à l'Office de tourisme.

Équipements

- Gestion de la fourrière pour animaux.
- Actions en faveur du développement des nouvelles technologies.

Dates clés

➤ **31 décembre 2003**
Création de la Communauté d'agglomération autour de 38 communes.

➤ **1^{er} janvier 2005**
7 nouvelles communes rejoignent Loire Forez : Chalmazel, Châtelneuf, Palogneux, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Just-en-Bas et Sauvain.

➤ **15 février 2010**
Emménagement des services au sein de l'hôtel d'agglomération Loire Forez à Montbrison.



Chiffres clés 2013

➤ **45 communes** regroupées autour de projets communs de développement du territoire.

➤ Un territoire de **75 000 hectares**.

➤ **80 000 habitants**.

➤ **11 compétences** depuis le 1^{er} janvier 2011.

➤ **85 conseillers** communautaires titulaires.

Les fondements DU PROJET



Au cours d'une année de réflexions, d'échanges, et de concertation, les élus de la Communauté d'agglomération Loire Forez et leurs partenaires ont progressivement élaboré un projet de territoire porteur d'une véritable vision commune de l'avenir de Loire Forez pour les 10 prochaines années.

Ambitieux, ce projet de territoire se résume en une phrase :

« *Loire Forez, partager plus qu'un territoire* »,

Il a vocation à guider l'action de l'agglomération en fournissant aux élus du bloc local, actuels et futurs, les repères nécessaires. Il promeut également auprès des partenaires institutionnels de Loire Forez la vision et l'ambition des élus pour leur territoire.

A travers cette démarche, il s'agit d'imaginer et de construire l'avenir du territoire, dans une cohérence d'ensemble, alliant le développement économique, la valorisation de l'environnement, l'habitat, les transports, les infrastructures, les services, autant de thèmes qui constituent le socle de l'intervention de la Communauté d'agglomération pour son territoire.

L'objectif affirmé est de préparer l'avenir pour mieux s'attaquer aux défis d'aujourd'hui et de demain en dotant les élus d'un véritable plan stratégique. Celui-ci permettra aux acteurs locaux et à la Communauté d'agglomération de répondre aux enjeux spécifiques qui touchent le territoire et son organisation, tout en tenant compte de l'environnement plus large au sein duquel celui-ci s'inscrit.

UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

Par nature, un projet de territoire est un projet collectif et partagé. Il est le fruit d'une démarche de concertation organisée associant tous les partenaires et acteurs locaux du territoire. Il vise à mettre en mouvement de manière cohérente les différentes forces vives œuvrant pour le développement de Loire Forez.



La méthode d'élaboration du projet de territoire de Loire Forez s'est pleinement inscrite dans cette perspective. Le projet de territoire a ainsi été construit de manière fortement participative et collaborative, associant les élus du bloc local, les agents de la Communauté d'agglomération, les partenaires institutionnels, le tissu associatif, ainsi que les habitants au travers d'enquêtes et de rencontres de concertation.

Le diagnostic ainsi que les orientations ont véritablement été partagés dans le cadre d'une démarche de co-construction.



Une méthode participative

- ❑ Recueil et analyse de données objectives et d'études sur le territoire.
- ❑ 7 réunions diagnostic sur tout le territoire.
- ❑ 64 personnes « expertes » interviewées : élus, partenaires, territoires voisins, acteurs locaux...
- ❑ 2 enquêtes qualitatives : l'une auprès des élus du territoire, l'autre auprès des habitants.
- ❑ Plus de 1 100 contributions enregistrées.
- ❑ 10 ateliers thématiques.
- ❑ 1 séminaire prospectif avec les élus.
- ❑ De multiples séances de travail : commission aménagement du territoire, réunions avec les agents de la Communauté d'agglomération, comités techniques et comités de pilotage...
- ❑ 2 réunions de restitution publiques : restitution du diagnostic le 7 juin 2013 et restitution du projet finalisé le 25 février 2014.



Repères

Délibérations adoptées en conseil communautaire à l'unanimité :

- 25 septembre 2012**
Approbation du lancement du projet de territoire.
- 25 juin 2013**
Approbation du diagnostic et des enjeux.
- 21 janvier 2014**
Approbation des orientations du projet de territoire.

UNE DIMENSION EUROPÉENNE AFFIRMÉE

Le diagnostic du territoire de la Communauté d'agglomération Loire Forez met en évidence, toutes proportions gardées, de nombreuses similitudes avec l'Union Européenne.

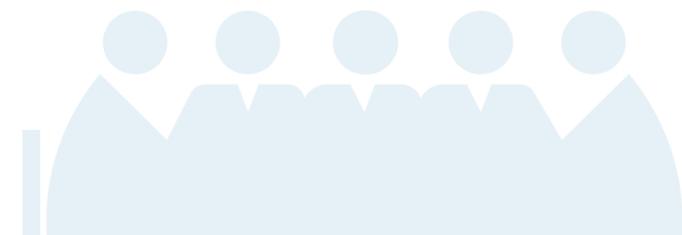
A des échelles différentes, l'Union Européenne et Loire Forez sont confrontées à des enjeux similaires en termes d'intégration politique de territoires divers, de structuration, de recherche d'équité et de gouvernance partagée. Ainsi, tandis que l'Union Européenne rassemble autour d'une ambition commune des grands et des petits pays, des peuples aux cultures et aux réalités très diverses, Loire Forez réunit des communes rurales et urbaines, de montagne et de plaine.

Le parallèle entre l'intercommunalité et la construction européenne n'est pas nouveau. Il prend cependant une acuité particulière dans le cas de Loire Forez du fait de sa configuration territoriale.

Pour avancer dans le sens de l'intégration économique et politique de ses différents Etats membres, l'Union Européenne a mis en place des outils et des politiques (modes de gouvernance, instances de concertation, politique de cohésion économique, sociale et territoriale) qui peuvent inspirer l'action de la Communauté d'agglomération Loire Forez.

Résolument tourné vers l'avenir, le projet de territoire de Loire Forez s'articule alors naturellement avec la stratégie européenne « Europe 2020 » qui promet une croissance « intelligente, durable et inclusive », et avec la programmation 2014-2020 de la politique européenne. Cette programmation coïncide avec la période de mise en œuvre du projet de territoire de Loire Forez, qui devra rechercher et optimiser les croisements possibles.

Les enjeux
DU TERRITOIRE



Le territoire de Loire Forez est confronté à neuf enjeux spécifiques, mis en évidence au cours de la phase de diagnostic, et générés par les particularités du territoire et les évolutions qui le touchent directement : attractivité croissante (entraînant étalement urbain, pression foncière et risque de délitement du lien social), étendue de son territoire et diversité de ses communes...



Ces enjeux s'inscrivent également dans un contexte plus large, tant sur le plan territorial, qu'institutionnel et réglementaire.

Enfin, le territoire de Loire Forez est évidemment concerné par les défis globaux de la crise économique, de la raréfaction des ressources et du changement climatique, qu'il doit appréhender à son échelle.





LE POSITIONNEMENT GÉOSTRATÉGIQUE DE LOIRE FOREZ

▣ *L'affirmation d'un positionnement géo politique fort afin de s'inscrire dans une dynamique régionale pour saisir les opportunités externes, sans rester à l'écart des dynamiques (ne pas subir).*

La Communauté d'agglomération Loire Forez se situe aux confins de la région Rhône-Alpes tout en appartenant au Massif Central.

Son territoire est étroitement lié aux pôles d'emplois de Loire Sud (SEM, CCPSG) : croissance démographique, résidentialisation.

Des dynamiques fortes s'organisent à proximité : pôle métropolitain, ZAIN, A89 et A72, à terme ligne LGV POCL (Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, Lyon).

Loire Forez occupe une situation stratégique dans la Loire mais n'a pas aujourd'hui une stratégie affirmée du rôle que la Communauté d'agglomération pourrait jouer.

LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

▣ *La reconnaissance de l'environnement comme un atout majeur de Loire Forez et une dimension essentielle de sa stratégie territoriale.*

Loire Forez bénéficie d'un environnement naturel et de paysages remarquables, éléments essentiels d'une qualité de vie reconnue.

Ces atouts majeurs du territoire sont soumis à des risques importants du fait, d'une part de la résidentialisation croissante, d'autre part du recul de l'activité agricole et de la déprise démographique en zone de montagne.

Pourtant, bien que pris en compte au travers de nombreuses actions, ils n'apparaissent pas de façon suffisamment forte et lisible dans les stratégies mises en place par Loire Forez.

LES DÉPLACEMENTS, LA MOBILITÉ, LES TRANSPORTS

▣ *La prise en compte des besoins de mobilité, tout en limitant les nuisances et en anticipant la transition énergétique*

La croissance du nombre d'habitants, plus importante que celle du nombre d'emplois, génère une forte augmentation des déplacements, en interne et surtout vers les pôles d'emplois extérieurs.

L'essentiel des déplacements se fait en voiture individuelle. Outre les conditions de circulation parfois difficiles et l'impact sur l'environnement, le renchérissement du coût de l'énergie génère un risque de précarisation énergétique des ménages à faibles revenus.

Une réflexion stratégique est actuellement en cours sur cet enjeu dont la prise en compte est essentielle.

L'HABITAT ET L'OCCUPATION DU SOL

▣ *La maîtrise de l'extension urbaine, la promotion de nouveaux modes de « vivre ensemble », et la facilitation des trajectoires résidentielles tout au long de la vie des habitants.*

Le développement important de la construction (habitat individuel notamment) et l'étalement urbain, au détriment des centres et de l'habitat existant (croissance des logements vacants) constitue un enjeu majeur. Cet enjeu ne se traduit pas seulement par la question de la consommation d'espaces au détriment de l'agriculture, de l'environnement, et des coûts énergétiques. Il renvoie aussi aux dynamiques sociales que le cloisonnement de l'habitat pavillonnaire ne favorise pas.

Les évolutions de la structure sociale et le développement de l'habitat individuel ne doivent en outre pas masquer les besoins spécifiques de certaines catégories de population (familles monoparentales, personnes âgées, étudiants, etc.).

Ces questions sont aujourd'hui fortement prises en compte par le PLH et le SCOT.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

▣ *Le maintien d'un territoire actif, dans le cadre d'un développement économique :*
- articulant économie présentielle et économie productive,
- s'appuyant sur la diversité des activités économiques,
- recherchant l'équilibre rural/urbain, plaine/montagne.

L'économie de Loire Forez se caractérise par sa diversité, son dynamisme, sa capacité de résilience mais également par le renforcement de son caractère « présentiel ».

Les tendances en cours induisent cependant un écart croissant entre le nombre d'actifs et le nombre d'emplois. Les besoins et potentialités économiques de Loire Forez sont divers et fonction des spécificités de ses différentes composantes territoriales.

Or, la fonction économique de la Communauté d'agglomération reste essentiellement limitée à l'offre de foncier. Cette dimension, essentielle mais pas unique, gagnerait à être complétée par une véritable stratégie de développement, concertée avec les milieux économiques, pour favoriser les synergies et développer les effets levier.

Deux enjeux qui participent pleinement du développement économique méritent d'être traités distinctement :

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

▣ *La construction d'une stratégie touristique intégrée participant du développement global du territoire.*

Composante à part entière du développement économique, le développement touristique constitue un enjeu particulier à Loire Forez du fait de son cadre naturel de qualité, de son patrimoine, et favorisé par la proximité d'agglomérations importantes. Il est directement lié aux questions géo politiques et environnementales et renvoie à de nombreux enjeux (économie, agriculture et produits locaux, cadre de vie, services, image,...).

L'organisation se met en place, mais une véritable stratégie Loire Forez reste à construire, s'intégrant pleinement dans les démarches portées à des échelles plus larges (Pays, PNR Livradois Forez, département).

L'AGRICULTURE

▣ *La prise en compte de l'agriculture comme composante essentielle de l'économie de Loire Forez et élément majeur de l'équilibre rural/urbain.*

L'agriculture est à la croisée de l'environnement, du cadre de vie et de l'économie. Sur le territoire de Loire Forez elle est encore fortement présente, mais soumise à des menaces importantes. Elle bénéficie pourtant de potentialités fortes, en particulier du fait de sa diversité, de l'accroissement démographique et de la proximité de grandes agglomérations.

LA COHÉSION SOCIALE

▣ *La dynamisation d'un territoire vivant et le renforcement des solidarités, pour ne pas devenir un territoire « dortoir ».*

La résidentialisation du territoire, les formes d'urbanisation, couplées aux évolutions démographiques et sociales « naturelles », génèrent des changements sociaux qu'il importe de prendre en compte.

La question générique de la cohésion sociale apparaît alors au cœur des enjeux auxquels doit faire face Loire Forez. Cette question recouvre de nombreuses dimensions : la vie sociale et associative, la culture, la santé, les services aux habitants, la mobilité, etc.

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La mise en place d'une gouvernance innovante et adaptée aux particularités de Loire Forez.

Cet enjeu est important, tant en terme d'efficacité pour la mise en œuvre du projet de territoire, que pour l'adhésion des élus et des habitants à ce projet et à la Communauté d'agglomération.

Au-delà de la simple gouvernance, il s'agit bien de s'intéresser à toutes les questions relatives à l'organisation du « bloc local », aux mutualisations, aux solidarités à renforcer ou à initier.

Le territoire de Loire Forez se caractérise par sa diversité et la pluralité de ses atouts comme des problématiques qui le traversent (taille des communes, rural/urbain/péri-urbain, plaine/montagne).

La Communauté d'agglomération est récente et sa montée en puissance rapide génère des craintes, voire des incompréhensions.

Mais c'est aussi une opportunité car son organisation n'est pas figée et doit être envisagée de façon innovante, au plus près des préoccupations du territoire, de ses élus et de ses habitants.

La gouvernance et ses modalités découleront de la manière dont Loire Forez définira ses priorités.



PLUSIEURS ENJEUX TRANSVERSAUX, SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE OU REFLETS DE VOLONTÉS POUR L'AVENIR

L'INNOVATION

Dimension importante de toute stratégie tournée vers l'avenir, l'innovation est un concept particulièrement pertinent pour Loire Forez au regard de ses caractéristiques propres, de son environnement territorial et de ses enjeux spécifiques. La prise en compte des grands défis qui touchent aujourd'hui le territoire passe par la conception et la mise en place de réponses adaptées, nécessairement innovantes au regard des pratiques actuelles.

Fortement lié à l'innovation, le numérique constitue aussi une condition du développement de Loire Forez, en lien avec l'ensemble des problématiques à l'œuvre sur le territoire (économie, mobilité, services, santé, éducation, etc.).

LA JEUNESSE

Parce qu'elle est la première concernée par les évolutions de la société et de l'économie, et qu'elle constitue l'avenir de tout territoire, la jeunesse doit trouver une place centrale dans les actions du projet de territoire.

Atout incontestable de Loire Forez, elle doit être considérée comme telle dans toutes les réflexions visant à définir le projet de territoire, de l'offre de loisirs à la citoyenneté en passant par les jeunes acteurs du développement économique ou l'offre éducative.

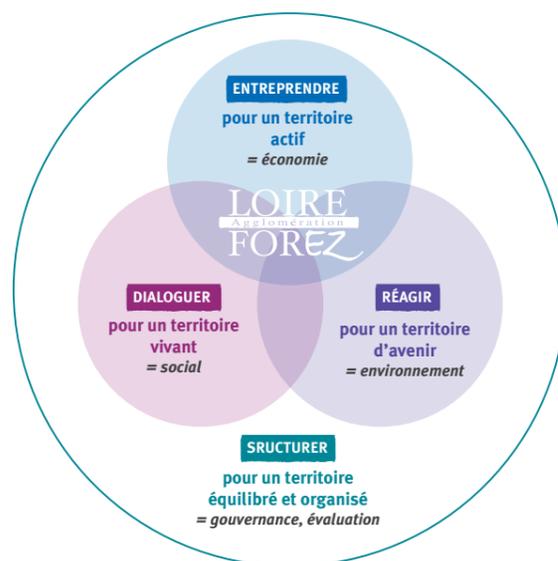
UN PROJET DE TERRITOIRE DURABLE

La mise en œuvre de ce projet de territoire durable, suppose l'instauration d'une démarche écoresponsable dans l'ensemble des politiques de la Communauté d'agglomération, et donc dans l'ensemble de ses actions: innovation économique et sociale, urbanisme maîtrisé, bâtiments économes en énergie, développement d'une économie locale durable, prise en compte renforcée des publics en difficulté, gouvernance renouvelée, etc.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour Loire Forez ce concept revêt une importance particulière comme l'ont démontrés de nombreux enseignements du diagnostic. Là encore, il ne peut s'agir d'un enjeu isolé, mais bien d'une dimension transversale devant inspirer toutes les réflexions, le projet de territoire qui en découle, les actions prévues pour le concrétiser ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

Les élus de Loire Forez ont ainsi affirmé leur volonté de faire du développement durable le principe central du projet de territoire, le fil conducteur qui donne sens à l'ensemble des actions de Loire Forez. Ainsi, le projet de territoire s'est-il construit progressivement, et débouche naturellement sur une véritable vision transversale du développement durable, appliquée à l'ensemble des politiques de Loire Forez, liant dynamisme économique, solidarités sociales, protection de l'environnement et gouvernance. Les quatre axes du projet de territoire de Loire Forez font ainsi écho aux quatre piliers du développement durable.



Les principes TRANSVERSAUX



S'APPUYER SUR LA RICHESSE DES DIVERSITÉS DE LOIRE FOREZ ET TROUVER DES RÉPONSES SPÉCIFIQUES ADAPTÉES

La diversité du territoire de Loire Forez constitue l'une de ses richesses, mais également l'un de ses principaux défis. Faire vivre un projet commun à 45 communes ne signifie pas pour autant apporter une réponse uniforme, quelle que soit la localisation sur le territoire, mais plutôt une réponse adaptée aux besoins, et aux particularités du territoire. Il s'agit là de promouvoir la notion d'équité territoriale.



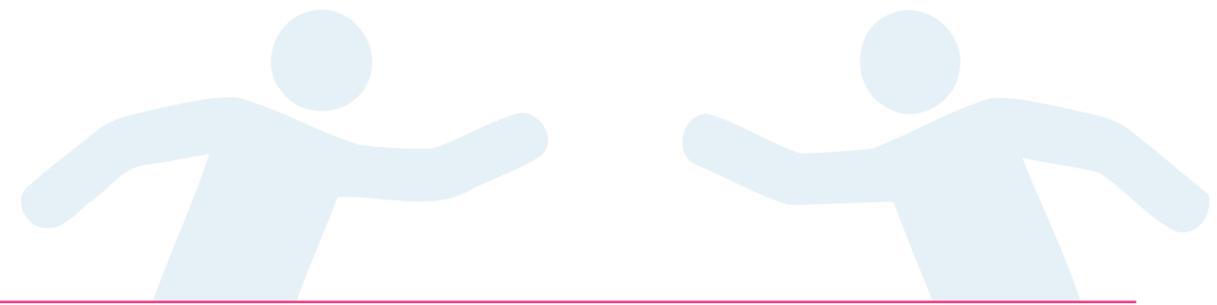
ALLER PLUS LOIN, S'APPUYER SUR L'EXISTANT ET LE CONFORTER

Loire Forez a déjà 10 années d'intercommunalité derrière elle, 11 compétences prises et de nombreuses actions conduites. Pour poursuivre son action et répondre aux enjeux qui touchent son territoire, Loire Forez devra nécessairement s'appuyer sur les acquis, nombreux, de ces 10 années de construction intercommunale. Il s'agira également d'aller plus loin, de franchir de nouvelles étapes, dans les actions menées, avec les communes, pour renforcer leur efficacité.

PROMOUVOIR L'INNOVATION ET L'EXEMPLARITÉ

L'innovation est placée au cœur du projet de territoire de Loire Forez. A travers ce concept, il s'agit de mettre en mouvement élus, partenaires, acteurs locaux et habitants, autour des enjeux territoriaux identifiés. Innover, c'est s'adapter, dans tous les domaines, à un monde qui bouge, et trouver les réponses les plus appropriées pour le territoire. Innover, c'est également porter ensemble de nouvelles thématiques, de nouveaux enjeux, de nouvelles méthodes. Mais c'est également transposer sur Loire Forez, des actions ou méthodes déjà mises en place ailleurs, et qui ont fait leur preuve.

Les axes STRATÉGIQUES



UNE VISION D'AVENIR POUR LOIRE FOREZ

Pour apporter des réponses volontaristes à ces enjeux, le projet de territoire de la Communauté d'agglomération Loire Forez propose une vision globale, cohérente, et articulée autour de 4 axes stratégiques :

ENTREPRENDRE

pour un territoire actif

Loire Forez est un territoire d'entreprises et d'emplois, qui bénéficie d'une économie diversifiée ayant démontré sa capacité de résilience face à la crise. La forte attractivité démographique du territoire n'a pas compromis son dynamisme économique, qui repose de plus en plus sur l'économie présentielle liée à la consommation locale de biens et services par les habitants. Mais cette attractivité génère également un phénomène de «résidentialisation» croissant : Loire Forez est aujourd'hui un territoire sur lequel on vit, plus que l'on y travaille. Cet axe poursuit alors l'ambition de conforter Loire Forez comme un territoire actif, dynamique et entreprenant, conjuguant économie présentielle et économie productive, de façon à générer un développement équilibré, générateurs d'emplois locaux.

DIALOGUER

pour un territoire vivant

La population de Loire Forez a progressé rapidement, avec un gain de plus de 8 000 habitants en l'espace de 10 ans, et plus de 30 000 en 40 ans. Les raisons de cette croissance démographique se trouvent essentiellement dans l'arrivée de nouvelles populations attirées par le cadre de vie, le prix du foncier compétitif et la proximité de bassins d'emplois. Cette attractivité génère des changements sociaux notables, avec non seulement une mutation de la structure sociale de la population, mais également un bouleversement des modes de « vivre ensemble ». Ces évolutions sont porteuses de risques, et interrogent de façon plus précise les relations et les solidarités sociales sur le territoire. Le dialogue, entre habitants, «nouveaux» et «natifs», jeunes et âgés, catégories socioprofessionnelles «aisées» et populations en difficultés, s'avère plus que jamais nécessaire au maintien du lien et de la cohésion sociale. Le dialogue sera également le maître mot des relations internes au territoire, afin de renforcer la complémentarité et les interrelations entre petites et grosses communes, communes urbaines et communes rurales. Enfin, la position stratégique de Loire Forez, proche d'agglomérations importantes, d'espaces urbains et ruraux complémentaires, de dynamiques qui se structurent, nécessitera de rechercher une ouverture sur les territoires voisins dans le cadre d'un dialogue permanent.

RÉAGIR

pour un territoire d'avenir

Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de grande qualité qui fonde son attractivité et contribue à son dynamisme à travers un renouvellement démographique et un développement de l'économie. Ces qualités territoriales sont aujourd'hui soumises à de fortes pressions endogènes directement liées à la croissance démographique (étalement urbain, consommation d'espaces naturels et agricoles, croissance des déplacements et des émissions), et exogènes (changement climatique). A terme, c'est tout l'équilibre du territoire qui risque de se trouver fragilisé, si ces aménités territoriales (le cadre de vie, mais également les aspects moins mesurables comme la qualité de l'air, de l'eau, la sécurité, la vie locale) se dégradent. Loire Forez doit ainsi « réagir », c'est-à-dire agir en allant plus loin, pour préserver les facteurs d'attractivité de son territoire et pour renforcer ses perspectives d'avenir.

STRUCTURER

pour un territoire équilibré et organisé

La diversité du territoire de Loire Forez, qui rassemble communes rurales, périurbaines et urbaines, entre plaine et montagne, constitue l'une de ses principales richesses mais également son défi majeur en matière d'équilibre territorial et d'équité. Des dynamiques territoriales s'organisent à d'autres échelles (départementale, régionale, ...). Afin d'affirmer sa place et son rôle dans la Loire et en Rhône-Alpes, Loire Forez doit s'inscrire résolument dans ces dynamiques supra locales. Enfin, dans un contexte de nécessaires économies budgétaires, il s'agira de promouvoir une réelle optimisation de la dépense publique, et d'organiser au mieux l'action de Loire Forez et du bloc local, pour répondre de façon efficiente aux enjeux et accompagner les mutations de la société. Cet axe, qui relève essentiellement de l'organisation et des moyens, revêt une importance toute particulière compte tenu des spécificités et des enjeux de Loire Forez. Il est ainsi affirmé, au même titre que les trois premiers axes, comme un axe à part entière du projet de territoire, et pas seulement un outil ou une condition nécessaire.

ENTREPRENDRE

pour un territoire actif



Loire Forez fait preuve d'une vitalité économique importante et constitue un réel territoire d'emplois : 24 000 emplois, dont 36% à Montbrison, 5ème commune de la Loire en termes d'emplois et 18% à Saint-Just Saint-Rambert.

L'économie de Loire Forez a relativement bien résisté à la crise, en raison d'un tissu de nombreuses PME, et de la présence de quelques grosses entreprises bien implantées, dont certaines sont leader dans leur domaine.

Ainsi, le nombre d'emplois a augmenté de 17% en 10 ans, croissance particulièrement importante si on la compare à celle observée sur l'ensemble du département (5,5%).

Dans le même temps, avec l'arrivée de nouvelles populations, la population active augmente plus rapidement (près de 20%). L'écart entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre d'actifs se creuse ainsi légèrement, l'indicateur de concentration passant de 72,6 emplois pour 100 actifs à 70,9. Aujourd'hui, on vit en Loire Forez, davantage que l'on y travaille.

Cette accentuation du caractère résidentiel du territoire impacte l'économie locale, dominée aujourd'hui par les activités de la « sphère présentielle », directement liées à la présence d'habitants et de touristes, qui consomment localement des produits et des services. Cette économie représente 65,4% de l'emploi local, en progression de 28,5% sur 10 ans, de 1999 à 2009. Les emplois dans les services de proximité, la santé et l'action sociale, le commerce et la distribution, le bâtiment, sont en forte augmentation, alors que ceux de la « fabrication » diminuent.

LA STRATÉGIE

ENTREPRENDRE

Il conviendra d'agir selon deux approches complémentaires :

► **une stratégie de développement exogène** (attirer des activités de l'extérieur), qui nécessite des réponses adaptées en termes de marketing territorial, mais également de politique foncière. Le cadre de vie revêt aussi une place majeure dans cette stratégie, même s'il sera davantage rattaché aux axes « Réagir » et « Dialoguer ».

► **une stratégie de développement endogène** dont l'objectif est d'améliorer l'environnement des entreprises de manière à favoriser leur ancrage territorial, leur développement ainsi que la valeur ajoutée produite localement. Les principaux leviers sont d'une part ceux de l'animation économique locale (mise en réseau des entreprises, accompagnement de proximité, circulation de l'information, diffusion de l'innovation, filières...), et le développement de l'immobilier d'activité.

L'AMBITION

ENTREPRENDRE

- Pour affirmer Loire Forez comme un territoire d'emplois, offrant un bon niveau d'emplois par habitant.
- Pour développer les interactions et la fertilisation croisée entre les différents pans de l'économie locale.
- Pour générer un développement économique solidaire, cohérent, et profitant à l'ensemble du territoire.

ENTREPRENDRE

1. CONSOLIDER ET DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE PRODUCTIVE OUVERTE SUR L'EXTÉRIEUR ET GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS LOCAUX

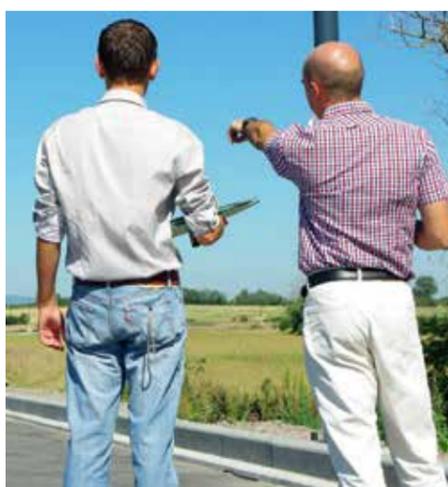
L'économie productive, relativement bien développée sur Loire Forez, représente encore un nombre important d'emplois (28% des emplois, pour 20% en Rhône-Alpes, et 24% dans la Loire). Cette économie, concurrentielle et exportatrice, n'a pas nécessairement comme vocation première les marchés locaux, mais contribue de manière décisive au dynamisme de l'économie locale (emplois, sous traitants, etc.). Afin de maintenir et de renforcer l'emploi local, Loire Forez s'attachera à dynamiser sa base économique productive, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée, et ouverte sur l'extérieur.

MESURES

Une stratégie économique qui s'appuie sur la diversité des activités, une politique foncière et immobilière attractive pour répondre aux besoins des entreprises

Le territoire de Loire Forez dispose de foncier d'activité maillant le territoire, permettant d'accueillir de nouvelles entreprises. L'immobilier d'activité, qui permet en particulier aux entreprises en croissance de rester sur le territoire, pourra également être développé.

Il s'agira de renforcer les conditions favorables à l'accueil de nouvelles activités et au développement des entreprises déjà installées, autour d'une stratégie foncière et immobilière articulée et structurée.



Favoriser l'ouverture et le rayonnement des entreprises de Loire Forez

Le tissu économique de Loire Forez est bien diversifié, basé sur un maillage de petites entreprises et de PME, et de quelques grosses entreprises, à vocation nationale voire internationale.

Loire Forez accompagnera l'ouverture des entreprises sur l'extérieur, et favorisera les liens économiques avec les métropoles stéphanoises et lyonnaises, voire plus largement à l'échelle européenne et internationale. La complémentarité avec les clusters et pôles de compétitivité voisins sera également à rechercher.

Conforter l'ouverture numérique du territoire

L'essentiel du territoire de Loire Forez est couvert en TIC (téléphonie mobile, réseau haut-débit, réseau très haut débit sur les principales zones d'activités). Des secteurs non desservis subsistent toutefois, en particulier en zone rurale, ce qui impacte la qualité de vie des habitants voire l'attractivité de certaines communes et peut constituer un frein pour le développement économique à l'heure où le numérique est devenu un élément majeur de la compétitivité des entreprises et de la modernisation des services. Par ailleurs, une réelle culture du numérique est à promouvoir, dans le monde économique et dans le secteur des services, afin que ceux-ci s'emparent réellement des potentialités de développement que leur offre cette ouverture (e-entreprise,

e-commerce, e-services, e-éducation, e-santé). L'ouverture numérique du territoire et de ses entreprises, en termes d'infrastructure et d'usages, constitue bien l'une des dimensions essentielles de son développement économique.



Parole d'habitant

Loire Forez dispose d'un artisanat dense et développé. La création de zones industrielles et artisanales incite les entreprises à s'installer. Mais des efforts sont encore à faire pour l'accès à la partie sud du territoire.

2. FAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE UN ATOUT POUR OPTIMISER LES RETOMBÉES LOCALES

L'attractivité de Loire Forez doit être affirmée comme un véritable atout de développement économique, en stimulant l'économie locale et en créant les conditions pour que les revenus présents suscitent la création d'activités et d'emplois sur le territoire. Il s'agit ici de maximiser les dépenses locales de consommation. Cet objectif n'est pas seulement économique, il est également social et environnemental car le développement de la consommation locale de biens et de services favorise les dynamiques sociales, tout en diminuant les déplacements contraints et leur impact sur l'environnement et la qualité de la vie.

MESURES

Dynamiser un tissu de commerces et de services de proximité

Le territoire de la Communauté d'agglomération Loire Forez compte près de 1 800 commerces et services locaux. Cependant, si la dynamique commerciale est positive sur une grande partie du territoire, deux phénomènes doivent être combattus : l'évasion commerciale vers l'extérieur, particulièrement forte sur la partie sud de Loire Forez, et les difficultés auxquelles les zones rurales sont confrontées pour le maintien des derniers commerces et services.

Il importe de conserver ce maillage sur le territoire et de développer les polarités existantes, essentiels à la qualité de vie des habitants, mais également créateurs d'emplois locaux. Le soutien des commerces de Loire Forez passera nécessairement par une action sur l'aménagement des bourgs et rues commerçantes (aménagement des rues, préservation et protection des linéaires commerciaux, design des commerces, circulations, etc.) et un appui aux dynamiques commerciales et artisanales existantes.



”



Ancrer l'agriculture dans son territoire (productions emblématiques, circuits courts, approche environnementale) et reconnaître sa multifonctionnalité

L'agriculture tient une place essentielle dans le territoire de Loire Forez : au-delà de l'image véhiculée à travers les productions emblématiques que sont la fourme de Montbrison et les côtes du Forez, l'agriculture constitue sur l'ensemble du territoire, de plaine comme de montagne, une part importante de l'économie des zones rurales. Elle contribue en outre à l'entretien des paysages de haute qualité, en dépit d'une baisse de son poids dans l'économie locale.

Afin d'assurer un développement durable de l'agriculture, il importe de renforcer les liens entre les pratiques agricoles et le territoire dans lequel elles s'inscrivent : alimentation des populations locales, circuits courts, impacts sur les paysages, dynamiques sociales. La problématique du développement agricole sera ainsi en priorité abordée dans sa relation au territoire, à travers la question du foncier et de l'entretien des paysages, mais également celle de l'amélioration du lien entre l'agriculture et les consommateurs locaux (circuits courts, connaissance du monde agricole, etc.). La stratégie de la Communauté d'agglomération en matière d'agriculture s'adosera pleinement à celle des Pays du Forez.

Positionner Loire Forez comme une destination touristique 4 saisons de qualité

La qualité de l'environnement, des paysages, du patrimoine, et la présence de savoir-faire, alliées à la proximité de bassins de population importants constituent un atout majeur pour le développement touristique. La fréquentation du territoire est en augmentation et le chiffre d'affaire annuel généré par les nuitées touristiques – estimé à plus de 4 millions d'euros en 2011 – démontre l'intérêt de ce secteur d'activité, qui, au-delà de son impact économique, contribue à construire l'image, la notoriété, l'attractivité du territoire.

L'objectif est de construire une destination touristique identifiée 4 saisons de haute qualité, intégrée dans l'offre Forez. A partir des atouts différenciant de Loire Forez et en impulsant de nouvelles dynamiques (événementiel phare ou hébergement de groupe notamment), il s'agira ainsi de structurer le tourisme sur le territoire, et d'étendre progressivement son rayonnement.

Pour cela, Loire Forez s'est doté d'une stratégie en 3 axes, qui vise à développer un tourisme 4 saisons, à favoriser un tourisme solidaire accessible à tous, et à s'appuyer sur un tourisme engagé dans la valorisation de l'environnement et du terroir.



3. RÉVÉLER LES ATOUTS DU TERRITOIRE, SOUTENIR L'INNOVATION ET STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET COMPÉTITIF

Cette orientation est transversale et complémentaire des deux précédentes qui abordent l'économie selon l'angle de la destination finale des produits et services. La politique économique du territoire de Loire Forez, quel que soit le champ économique, devra être confortée par trois dimensions opérationnelles visant à positionner Loire Forez comme un territoire dynamique, innovant et compétitif. La communication, le renforcement de l'esprit d'initiative et la promotion de l'innovation, constituent ainsi des mesures fortes et centrales de la stratégie économique du projet de territoire de Loire Forez.

MESURES

Révéler le territoire et séduire par un marketing territorial volontariste

Le marketing territorial doit être un outil de mise en œuvre du projet de territoire, en particulier dans sa dimension économique. Une telle démarche ne s'improvise pas mais relève d'une démarche volontariste, qui doit s'appuyer sur les aménités de Loire Forez et sur l'identification des éléments de différenciation positive et des avantages concurrentiels du territoire. Elle doit nécessairement être cohérente, au-delà de l'institution Loire Forez, avec les stratégies de communication des principaux acteurs, partenaires et composantes du territoire.



Parole d'habitant “

Nous avons une grande richesse artisanale et de savoir-faire qui a besoin d'accompagnement et de soutien. Nous devons trouver de nouvelles façons d'aider les entreprises.

”



Soutenir la création-transmission d'activités et renforcer l'esprit d'entreprendre des habitants

La population de Loire Forez, en croissance et relativement jeune, constitue un réel levier de développement économique sur lequel s'appuyer, pour le potentiel de consommation qu'elle représente, mais également pour sa capacité d'initiative économique.

La Communauté d'agglomération s'appuiera sur l'existence d'un réseau d'acteurs de la transmission-reprise structuré à l'échelle des

Pays du Forez. Elle s'attachera également à renforcer le développement endogène du territoire en encourageant les initiatives économiques des acteurs locaux afin de générer de nouvelles activités sur le territoire de Loire Forez, en phase avec ses caractéristiques et ses besoins.

Promouvoir l'innovation, pour une économie anticipatrice et adaptée

L'innovation est une dimension essentielle du projet de territoire de Loire Forez et doit en être l'un des fils conducteurs. Dans le champ économique, l'innovation se manifeste dans de nombreuses entreprises et activités, mais mérite d'être mieux promue et développée. Afin de contribuer à l'identification du territoire et de favoriser son adaptation aux mutations économiques, le projet de territoire affirme l'importance de promouvoir et développer l'innovation, dans les produits, les process, les organisations ou encore dans le domaine social : en explorant les possibilités, en identifiant les filières nouvelles, ou en travaillant sur l'émergence d'offres locales à fort ancrage territorial répondant aux besoins de la population.

Loire Forez veillera à soutenir et à promouvoir l'innovation, de l'émergence en amont à la capitalisation des connaissances et à la diffusion locale en aval.



Rechercher le développement d'une économie fondée sur des valeurs éthiques et solidaires

L'économie sociale et solidaire représente, en Loire Forez, 2 051 emplois pour 218 établissements en 2010, soit 11% des emplois salariés du territoire, essentiellement portés par des associations. En effet, la culture associative est relativement forte en Loire Forez, tandis que la culture entrepreneuriale de l'économie sociale doit être encore stimulée.

L'économie sociale et solidaire représente pourtant un secteur particulièrement porteur, disposant d'un potentiel élevé d'emplois.



Valoriser Loire Forez en tant que territoire de formations

La formation est présente sur le territoire de Loire Forez qui bénéficie même de formations supérieures professionnalisantes, souvent en lien avec les spécificités locales.

Ces formations attirent des étudiants originaires de Loire Forez, ou de l'extérieur du territoire, source de dynamisme pour Loire Forez, et dont les besoins en termes de logements, de transports ou de loisirs nécessitent des réponses adaptées. Il s'agira également d'avoir une approche prospective de la formation, afin d'accompagner le développement d'une offre de formation adaptée et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) : dynamiques existantes, besoins des entreprises locales, frein au développement de nouvelles formations, etc.

Parole d'habitant

Améliorer l'accueil, l'accompagnement et les offres diverses (éducation, loisirs) pour les personnes handicapées.

”



DIALOGUER

pour un territoire vivant

Loire Forez connaît une forte augmentation de sa population, dont la croissance s'est même accélérée depuis 1999. Cette attractivité se traduit par un développement important de la construction et donc de l'urbanisation, ainsi que par l'augmentation des déplacements entre Loire Forez et les pôles d'emplois proches. Les stratégies résidentielles des ménages reposent aujourd'hui essentiellement sur le prix des logements et du foncier, particulièrement attractif sur Loire Forez, et n'intègrent pas ou peu les contraintes : coût des déplacements en temps et en carburant, imperméabilisation des terres et diminution progressive du foncier agricole, etc.

Ce sont les faces négatives les plus visibles du dynamisme démographique. Mais la croissance démographique se traduit par d'autres phénomènes tout aussi importants par leurs conséquences pour Loire Forez. Le territoire est en effet plus jeune que la moyenne, tandis que, comme partout, on assiste à un vieillissement général de la population. Ces évolutions se traduisent également par des modifications sociales notables («gentrification»), et un creusement des disparités, entre habitants, et entre composantes territoriales de Loire Forez. Les situations sociales sont contrastées, les communes urbaines et les communes de montagne concentrant les ménages à faible revenus et les populations les plus fragiles.

La richesse humaine de Loire Forez est l'une de ses forces : la vie associative y est dense et dynamique, les solidarités sociales reconnues, le territoire «à taille humaine». Mais les évolutions démographiques et sociales débouchent sur des modifications des comportements susceptibles de constituer un risque pour les relations sociales et la vie locale et, de manière plus générale pour la cohésion sociale.

LA STRATÉGIE

DIALOGUER

Dialoguer doit être le maître mot de cet axe fort du projet de territoire de Loire Forez. En effet, le dialogue, à travers toutes ses déclinaisons, est la principale réponse à apporter aux enjeux sociaux et sociétaux. Loire Forez se fixe alors pour objectif de favoriser le dialogue :

- ▶ entre les habitants, pour maintenir, promouvoir et renforcer le lien et la cohésion sociale,
- ▶ entre les 45 communes de Loire Forez, pour s'appuyer sur les complémentarités et spécificités de chacun.
- ▶ vers l'extérieur, pour s'ouvrir, et s'inscrire plus largement dans les dynamiques existantes.

Il apparaît aujourd'hui essentiel de poursuivre les politiques de solidarité envers les publics rencontrant des besoins particuliers en prenant en compte, dans l'ensemble de leurs dimensions, les parcours de vie, de la petite enfance à la vieillesse, et en s'attachant à lutter contre les conséquences liées aux aléas de la vie (précarisation, chômage, etc.).

Cette solidarité sociale se double d'une nécessaire solidarité territoriale. L'accès aux services, en particulier aux services de santé, la question de la mobilité des personnes, doivent trouver des réponses adaptées aux différents contextes territoriaux.

L'AMBITION

DIALOGUER

- ▶ Pour conforter Loire Forez comme un territoire d'accueil qui offre à chacun une réelle qualité de «vivre ensemble».
- ▶ Pour accompagner les évolutions sociales du territoire, et trouver de nouveaux équilibres pour faire communauté ensemble.
- ▶ Pour conserver et renforcer la sécurité à tous les niveaux (emploi, vie quotidienne, etc.).
- ▶ Pour nourrir les interactions avec les autres territoires.

DIALOGUER

4. OFFRIR DES LIEUX DE VIE INCLUSIFS⁽¹⁾, INNOVANTS ET ADAPTÉS AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Le lien social constitue l'une des conditions essentielles de la qualité de la vie sur un territoire. Or lien social et qualité de vie dépendent étroitement de l'aménagement de l'espace, de l'habitat au quartier, et du quartier au village ou à la ville. L'organisation spatiale du territoire constitue donc un élément essentiel de l'inclusion des habitants dans la vie locale, c'est-à-dire du dialogue : il s'agira de veiller à la conception et à l'aménagement de l'espace qui, par son habitat, ses lieux de vie et de rencontres, ses espaces publics, soit créateur de liens, de dialogue, d'inclusion de l'ensemble des habitants, dans leur diversité, tout en étant novateur dans le respect et la valorisation de l'environnement.

MESURES

Maintenir un urbanisme de qualité, anticiper les évolutions urbaines et accompagner la dynamisation des centres

Si depuis 10 ans le nombre de résidences principales a augmenté de 21%, à l'inverse, le nombre de logements vacants a continué de croître, ceux-ci principalement concentrés dans les bourgs, dont les bâtiments les moins adaptés sont délaissés au profit de pavillons individuels en lotissements.

Les milieux urbain, périurbain mais également les bourgs ruraux sont soumis à de multiples pressions exercées par la progression de l'urbanisation, qui se traduisent sur certains secteurs par un phénomène de banalisation du cadre bâti, souvent cloisonné, altérant le caractère particulier et distinctif du cadre de vie attractif de Loire Forez.

Loire Forez doit à présent imaginer un urbanisme adapté, répondant aux besoins générés par les nouvelles formes d'habitus⁽²⁾, et combinant densification de l'habitat et qualité paysagère. Penser la ville et l'urbanisation de demain conduira nécessairement à intégrer une réflexion portant sur le lien social, les formes urbaines, la consommation et la rationalisation des usages fonciers, l'intégration paysagère du bâti, et la place de la nature dans la ville et les centres bourgs.

Garantir un habitat adapté dans le cadre d'un parcours résidentiel

Le territoire de vie de l'habitant de Loire Forez ne se limite pas à la commune, ni même à la Communauté d'agglomération. On constate des mouvements internes au territoire, le périurbain attirant en majorité les familles avec enfants, tandis que les centres urbains et les bourgs ruraux concentrent davantage de jeunes couples, de personnes âgées et de personnes en situation de précarité.

Il s'agit de proposer une offre de logements diversifiée, adaptée à toutes les étapes de la vie, et à la capacité financière de tous les ménages.



5. DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR GARANTIR LES SERVICES NÉCESSAIRES À LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

Parce que les habitants ne viennent pas seulement habiter sur le territoire, mais y réaliser leur vie, ils doivent pouvoir y trouver les services nécessaires à leur bien-être, et la garantie d'une mobilité facilitée, quel que soient leur situation sociale ou leur âge. C'est à travers ce socle commun garantissant l'accès aux services, comme élément essentiel de la qualité de vie et du dialogue que Loire Forez pourra s'affirmer comme un territoire de vie.



MESURES

Organiser et valoriser l'offre territoriale de services

Les habitants de Loire Forez bénéficient de la présence de services et d'équipements variés, principalement concentrés dans les pôles urbains. Les conditions d'accès aux équipements sont toutefois très inégales, en fonction du lieu de résidence, en particulier pour les habitants des zones de montagne.

Il s'agira ainsi de proposer des réponses adaptées aux besoins des habitants, différenciées en fonction des spécificités territoriales, en recherchant le maillage du territoire, en particulier par l'organisation de l'itinérance – des services et des usagers – pour les zones les plus éloignées.

Favoriser une mobilité durable

De façon générale, la société est désormais devenue une société de la mobilité : mobilité spatiale, temporelle, professionnelle, personnelle. Sur Loire Forez, les déplacements des habitants sont croissants, en interne, mais surtout en direction du pôle d'emploi de l'agglomération stéphanoise. L'offre en transport en commun existe sur Loire Forez. Mais elle reste principalement empruntée par les publics captifs (scolaires et personnes âgées) et globalement mal adaptée pour être réellement utilisée par les actifs de Loire Forez dans leur pratique quotidienne (lignes calées sur les rythmes scolaires, pas de trajets le soir, arrêts pas toujours adaptés...). Il s'agira ainsi de passer d'un service de déplacements, à une réelle réflexion autour de la mobilité, recherchant des réponses adaptées aux besoins de chacun (notamment déplacements domicile travail, des jeunes, des personnes âgées). Cette mesure du projet de territoire vise ainsi à limiter les contraintes des mobilités forcées (par exemple domicile/travail) et à favoriser les mobilités choisies ou nécessaires.



Parole d'habitant

Un territoire varié, harmonieux et riche de ses différences.

(1) Par opposition à exclusion. (2) Habitus : ensemble des manières d'être, d'agir et de penser. L'habitus structure les comportements et les actions de l'individu, et à la fois, il structure les positions dans l'espace social.

6. UNE AMBITION CULTURELLE AFFIRMÉE, UNE OFFRE SPORTIVE ET DE LOISIRS ACCESSIBLE : GARANTIES DES ÉCHANGES ET DU VIVRE ENSEMBLE

La culture, l'accès aux loisirs, au sport, sont, à des niveaux différents, des vecteurs primordiaux du lien social, de la qualité de vie et de l'inclusion sur un territoire. Loire Forez veillera à favoriser la rencontre entre les différentes catégories de population et l'implication des habitants dans la vie locale, à travers une offre culturelle de qualité et des équipements sportifs structurants. Il s'agira également d'apporter des réponses spécifiques aux populations en situation de fragilité, ou plus éloignées des pratiques culturelles et de loisirs.



MESURES

Dynamiser la vie culturelle du territoire

La vie culturelle est l'un des atouts du territoire de Loire Forez qui bénéficie de la présence d'une offre de pratique et de diffusion, de nombreux équipements et manifestations, en particulier dans les deux communes centres, mais également dans les communes de taille moyenne ou en milieu rural. Au-delà des valeurs individuelles qu'elle promeut (épanouissement individuel et ouverture), et de son impact en matière de cohésion entre les habitants du territoire, la culture est également un vecteur de dynamisme territorial en contribuant à l'identification et à l'attractivité du territoire, et constitue une réelle piste de développement économique à explorer. Ce projet de territoire porte ainsi l'ambition de renforcer ses dynamiques culturelles, au service du lien social mais également du développement économique du territoire. La stratégie culturelle de Loire Forez s'appuiera sur le renforcement de son réseau de lecture publique, et sur la dynamisation de ses équipements culturels et de ses événementiels majeurs, existants ou à venir.

Prévenir et traiter les situations liées à la précarité et à l'isolement

Malgré un niveau de vie globalement favorable, les inégalités et les situations de précarité et d'isolement sont en augmentation sur le territoire de Loire Forez. Les communes urbaines et les zones de montagne sont plus fortement touchées.

Il s'agira de veiller à la prise en compte de ces publics en difficulté et en situation d'insertion (sociale, économique, etc.), ou de précarité et d'isolement dans l'ensemble des actions de Loire Forez (culture, services, emploi...). Il s'agira également de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé.



Parole
d'habitant

“
Une des richesses et une des sources d'attraction de notre territoire est un mode de vie solidaire, nourri par une vie associative riche.”



Renforcer les équipements sportifs structurants d'intérêt communautaire

Loire Forez dispose d'équipements sportifs structurants, dont l'intérêt dépasse celui de la commune : c'est le cas des piscines, classées d'intérêt communautaire, mais également de certains équipements sportifs utilisés par les collèges et lycées de Loire Forez. Il s'agira de garantir le maintien de la qualité de ces équipements, qui contribuent à l'épanouissement individuel et au lien entre habitants. Un accompagnement financier pourrait être envisagé, sur les temps occupés par les scolaires.

”

RÉAGIR

pour un territoire d'avenir



RE
AG

REREIR

AGAGIRREAGIR

REAGIRIR



REAGIR

EAGIRREREAGIR

AGIRREREAGIR

AGIRRE

REAGIR

AG

IP

Loire Forez bénéficie d'un environnement et d'un cadre de vie reconnus pour leur grande qualité, et marqués par :

► *des paysages variés, au relief contrasté, entre la plaine du Forez, les vallonnements des coteaux, les contreforts des Monts du Forez, et par la présence du fleuve Loire. Ces paysages sont toutefois menacés par la progression de l'urbanisation en secteur de plaine d'une part, et par la fermeture des paysages, liée au recul de l'activité agricole et au développement de la forêt en montagne d'autre part.*

► *de nombreux sites naturels reconnus : 8 sites Natura 2000, 4 espaces naturels sensibles, 56 ZNIEFF de type 1, la réserve naturelle régionale, « Jasserie de Colleigne ».*

► *la forte présence de l'eau : fleuve Loire, maillage de rivières, présence de nombreux étangs et zones humides, source d'eau minérale naturelle Parot, canal du Forez. Cette ressource est toutefois fragilisée, en raison d'une ressource souterraine peu abondante, et d'une ressource superficielle (rivières) fortement sollicitée pour l'alimentation en eau potable et les prélèvements industriels et agricoles.*

► *un patrimoine bâti et architectural particulièrement riche. On compte ainsi 71 sites protégés au titre des monuments historiques sur Loire Forez, soit 21% des édifices protégés du département de la Loire (pour seulement 13% des communes). Ce patrimoine est reconnu et valorisé grâce à l'intervention des communes et par le biais du Pays d'art et d'histoire, qui couvre la totalité des Pays du Forez.*

LA STRATÉGIE

REAGIR

Ce cadre de vie, à travers toutes ses composantes (patrimoine, nature, bourgs et villes, eau), constitue le moteur premier du dynamisme de Loire Forez : il attire habitants, activités économiques, et constitue le théâtre de la vie sociale. Il importe de préserver ce capital, mais également de l'accompagner dans les évolutions qu'il devra connaître au cours des prochaines années, pour construire le cadre de vie de demain.

Face aux pressions qui le menacent, il s'agit bien de réagir, pour garantir aux générations futures la jouissance d'un cadre de vie préservé, de haute qualité environnementale.

Réagir, ce n'est pas nier les réponses déjà apportées et les dynamiques en cours, mais c'est affirmer la volonté d'aller plus loin, en conduisant une politique volontariste, reconnaissant le patrimoine et l'environnement comme des atouts majeurs de Loire Forez.

L'AMBITION

REAGIR

► Pour conserver les attraits ou aménités territoriales, garants de l'attractivité de Loire Forez et de la qualité de vie.

► Pour anticiper la transition énergétique en bâtissant un modèle de développement à haute qualité de vie environnementale.

► Pour réinventer et promouvoir un urbanisme durable, intégrant espaces naturels et espaces urbains et favorisant le « vivre ensemble ».

RÉAGIR

7. PRÉSERVER LES RESSOURCES, PROMOUVOIR L'EXEMPLARITÉ ET LA DIFFUSION DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES

Afin de préserver les ressources de Loire Forez, il conviendra d'aller plus loin, à travers trois entrées : sobriété (éviter les consommations inutiles, promouvoir les comportements responsables), efficacité (dans l'utilisation des ressources) et recours aux matières et énergies renouvelables. L'exemplarité doit être au cœur de l'action de Loire Forez, tant pour favoriser la diffusion de comportements responsables au sein du territoire que pour favoriser son rayonnement vis-à-vis de l'extérieur.

MESURES

Préserver et économiser les ressources naturelles (eau, espaces naturels, biodiversité, etc.) et anticiper la transition énergétique

Comme l'ensemble des territoires, Loire Forez est aujourd'hui confronté à des défis majeurs, qu'il est urgent de prendre en considération : la crise énergétique, avec le renchérissement du coût des énergies fossiles, impactant les ménages, les collectivités et les entreprises (accroissement des coûts de chauffage et de déplacements), et le changement climatique.



La volonté de développer durablement Loire Forez passera donc nécessairement par une diminution de la dépendance du territoire aux combustibles fossiles.

Le territoire doit également faire face à des défis qui lui sont propres, liés à l'accroissement de sa population, générant une pression accrue de l'urbanisation et des déplacements sur les milieux naturels et agricoles.

Pour répondre à ces défis, il s'agira d'une part de préserver les ressources (optimisation des ressources limitées ou en voie de raréfaction), d'imaginer des solutions alternatives pour leur utilisation, et de promouvoir le développement des énergies vertes (filiale bois, énergie éolienne, énergie solaire, méthanisation, etc.).



Garantir une consommation rationnelle et optimale de l'espace de façon à protéger les milieux agricoles et naturels

Les surfaces artificialisées ont fortement progressé sur Loire Forez (habitat, espaces économiques et commerciaux, infrastructures routières, etc.), parfois sans réelle planification, et au détriment des espaces naturels et agricoles. Ainsi, le territoire a perdu plus 5 000 ha de surface agricole utile entre 1988 et 2010 (ce qui représente une surface plus importante que celle de la commune de Saint-Just Saint-Rambert par exemple).

De plus, certaines communes, tant urbaines que rurales, ont vu leur centre se dépeupler au profit des zones pavillonnaires situées en périphérie, privant ainsi ces secteurs déjà urbanisés de ressources humaines et financières importantes pour leur vitalité et leur développement. Enfin, la disparition des espaces naturels et agricoles au profit de l'urbanisation accentue certains phénomènes environnementaux, dont l'augmentation des risques d'inondation liés à l'imperméabilisation des sols et aux modifications apportées à l'écoulement naturel des eaux de surface.

Il convient aujourd'hui de considérer tout espace non urbanisé en tant que ressource non renouvelable, et d'être particulièrement vigilant dans le choix de chaque artificialisation nouvelle, qu'elle concerne des zones d'habitat, d'activité ou des espaces publics, afin de conserver des espaces ruraux de qualité, tout en imaginant des espaces urbains modernes, ouverts, attractifs.

Passer d'une logique de gestion de déchets à une logique de gestion des ressources (économie circulaire)

En raison de la croissance de la population, le secteur des déchets est celui pour lequel les émissions ont le plus fortement augmenté sur Loire Forez ces dernières années.

Afin de répondre aux défis du recyclage, du retraitement et de la valorisation des déchets et des sous-produits issus de l'activité économique, il s'agit aujourd'hui de poursuivre les actions engagées, et d'aller plus loin dans ce sens, en transformant ces déchets en ressources, et en faisant d'une contrainte une opportunité de développement.



Promouvoir l'exemplarité des collectivités et faire des habitants des consommateurs éclairés

La responsabilité des collectivités dans la promotion de comportements responsables est très importante et suppose que celles-ci soient exemplaires dans leurs pratiques, tout en jouant un rôle de promotion. Il s'agit ainsi de faire de Loire Forez un territoire exemplaire, tant au niveau des collectivités (dans l'aménagement, la construction, dans les consommations, dans la gestion de l'espace, public, etc.), qu'au niveau des comportements et pratiques de ses habitants et ses entreprises.



Parole d'habitant

Notre territoire pourrait être encore mieux repéré comme lieu de tourisme, à travers le tourisme vert, la qualité des chemins de randonnée et l'hébergement.

”



8. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, PAYSAGES : DES ATOUS MAJEURS À PRÉSERVER ET VALORISER

Cette orientation vise à construire le cadre de vie de demain, et à le valoriser en tant qu'atout majeur du territoire. Loire Forez est une Communauté d'agglomération atypique, sur laquelle les espaces naturels et agricoles tiennent une place particulièrement importante. Les aménagements futurs devront nécessairement renforcer les liens entre ses composantes bâties et urbanisées, et ses composantes naturelles, conjuguant efficacement modernité et traditions.

Protéger, valoriser et promouvoir la qualité des espaces naturels et paysagers

La diversité de Loire Forez se traduit par des paysages riches et variés. Ces paysages sont naturellement en constante évolution, puisqu'ils représentent la trace visible des interactions entre le caractère naturel d'un lieu et les activités humaines qui y ont cours. Ils constituent un patrimoine naturel reçu et à transmettre, et des éléments essentiels de la qualité de vie, perçue par les résidents, ou recherchée par ceux qui choisissent un lieu pour s'établir ou pour y implanter leur entreprise, et de l'attrait touristique du territoire.

Loire Forez devra donc affirmer la place des espaces naturels et des paysages dans sa stratégie, les protéger et les valoriser.



Préserver la qualité de l'eau, et redonner toute leur place aux cours d'eau du territoire

Le territoire de Loire Forez est marqué par la présence de l'eau : fleuve Loire et nombreux cours d'eau, étangs et zones humides, sources, canal du Forez. Cependant, la ressource souterraine (nappes phréatiques) est peu abondante, et la ressource superficielle (rivières) fortement sollicitée pour l'alimentation en eau potable et les prélèvements industriels et agricoles. Loire Forez est en outre vulnérable aux inondations sur certaines parties de son territoire, phénomène amplifié par l'artificialisation et l'imperméabilisation des terres.



Le développement d'un territoire est en partie conditionné par la présence d'une eau de qualité en quantité suffisante pour subvenir aux activités humaines s'y déroulant.

L'eau tient ainsi une place majeure en Loire Forez, tant pour la ressource qu'elle représente, que par son empreinte sur le paysage (Loire, rivières, étangs).

Il s'agira ainsi de préserver cette ressource essentielle, et de valoriser sa place et sa visibilité dans les paysages de Loire Forez, pour faire des fleuves et des cours d'eau de véritables éléments structurants et « rassembleurs ».

Inventer l'architecture, les paysages de demain et valoriser le patrimoine d'hier

Loire Forez bénéficie d'un patrimoine historique riche, et de paysages de qualité. Ce patrimoine, bâti et paysager, est constitutif de l'attrait tant résidentiel qu'économique et touristique de Loire Forez. Aussi, convient-il de penser dès aujourd'hui le patrimoine de demain, et d'imaginer comment les nouvelles constructions et aménagements seront des éléments constitutifs d'un ensemble de haute qualité, intégrant et faisant vivre le patrimoine d'hier. Il s'agira ainsi de construire un espace ancré dans son histoire, mais résolument tourné vers son avenir.



Parole
d'habitant



*Un territoire
vaste avec des
espaces naturels
préservés et
des communes
à taille humaine.*



STRUCTURER

pour un territoire
équilibré et organisé



Comme toute intercommunalité, la Communauté d'agglomération Loire Forez est confrontée à un défi majeur : construire et mettre en œuvre une politique basée sur un projet commun partagé entre les élus de 45 communes. Cette notion de projet partagé est essentielle et renvoie directement à des questions d'organisation, de mutualisations et de gouvernance.

Le défi est de taille en Loire Forez, au regard de la grande diversité du territoire, alliant communes rurales et communes urbaines, entre plaine et montagne, mais également face aux restrictions budgétaires annoncées, dans un contexte général marqué par la crise.

Cette diversité constitue pour les élus l'une des principales richesses de Loire Forez mais également son défi majeur.

Le territoire se trouve en outre en position géostratégique à la périphérie de dynamiques supra locales (pôle métropolitain, PNR du Livradois-Forez et Massif Central, et axes autoroutiers structurants notamment) desquelles il devra nécessairement se rapprocher. En effet, ces dynamiques périphériques constituent autant d'opportunités importantes pour Loire Forez, mais sont également porteuses de véritables risques si le territoire ne s'inscrit pas dans une perspective de stratégie coordonnée avec les autres territoires ligériens et rhônalpins.

LA STRATÉGIE

STRUCTURER

Le projet de territoire de Loire Forez est volontairement ambitieux, mais réaliste et nécessaire. Les orientations, définies dans le cadre d'une démarche très participative, sont à la mesure des enjeux qui touchent le territoire.

Toutefois, pour atteindre ces ambitions, et passer d'une communauté de moyens à une réelle communauté de projets, Loire Forez ne pourra faire l'économie d'une réflexion poussée sur les moyens et les mutualisations nécessaires, ni sur le renforcement d'une gouvernance innovante et réactive.

L'AMBITION

STRUCTURER

- ▶ Pour faire de la diversité territoriale un atout.
- ▶ Pour construire un territoire adapté aux parcours de vie des habitants, (logement, études, travail, loisirs...).
- ▶ Pour donner de l'efficacité et de l'efficience à la dépense territoriale.
- ▶ Favoriser l'adhésion de l'ensemble des composantes du bloc local de Loire Forez au projet de territoire.

STRUCTURER

9. POSITIONNER AU MIEUX LES ÉQUIPEMENTS ET ORGANISER L'ITINÉRANCE DES SERVICES

Loire Forez veillera à poursuivre son développement de façon structurée, afin de bâtir un territoire plus cohérent à travers la répartition spatiale des fonctions résidentielles, commerciales, industrielles et récréatives ainsi qu'en matière de mobilité des personnes, des biens et des services.

Il s'agira également de s'appuyer sur la diversité et les complémentarités existantes au sein de Loire Forez, afin de prendre en compte de manière spécifique les problématiques

des différentes composantes territoriales, en permettant par exemple aux services d'aller à la rencontre des populations (Ludobus, déchèterie mobile, réseau des médiathèques, etc.).

Cette approche différenciée est complémentaire au renforcement des pôles du territoire et des « villes de centralité », sur lesquelles elle doit s'appuyer (médiathèques têtes de réseau, zones d'activités communautaires, piscines, etc.).



10. MUTUALISER LES MOYENS ET DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES ET FISCALES

Afin de mener à bien son projet, avec une efficacité maximale, Loire Forez devra mettre en œuvre un véritable contrat de solidarité pour développer une intelligence collective et préserver les ressources des collectivités tout en répondant aux réalités des territoires. En outre, communes et intercommunalité de Loire Forez devront organiser les solidarités et mutualisations nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire dans le cadre d'un schéma de mutualisation.



11. PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE COLLABORATIVE ET PROACTIVE

Le territoire de Loire Forez se caractérise par sa diversité et la pluralité de ses atouts comme des problématiques qui le traversent (taille des communes, rural/urbain/péri-urbain, plaine/montagne). La Communauté d'agglomération est récente et sa montée en puissance rapide génère parfois des craintes, voire des incompréhensions.

Afin de mettre en œuvre ce projet dans un esprit collaboratif et ascendant, il s'agira d'expérimenter des pratiques et modes d'organisation innovants, permettant de conforter le dialogue entre les différentes composantes du territoire, entre les communes et l'intercommunalité, mais également entre Loire Forez et son environnement géo stratégique.



Parole d'habitant

Les gens du territoire doivent se sentir responsables de leur lieu de vie et être acteurs.

12. AFFIRMER LOIRE FOREZ AU CŒUR DES DYNAMIQUES SUPRA LOCALES (DÉPARTEMENTALES, RÉGIONALES, NATIONALES ET EUROPÉENNES)



Aujourd'hui à la périphérie de dynamiques porteuses, Loire Forez veillera à construire des relations partenariales privilégiées avec les territoires voisins.

En outre, Loire Forez dispose d'une expérience relativement récente en matière de programmes européens. Ce projet de territoire a été construit afin de favoriser son articulation avec les perspectives de la nouvelle programmation européenne. Il intègre en effet pleinement

les priorités de l'Union européenne pour 2014-2020 qui sont : une croissance intelligente : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation - une croissance durable : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive - une croissance inclusive : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.



EN
TRE
PREN
DRE
RÉA
GIR



AVENIR



DIA
LOG
UER

LOIRE FOREZ,
PARTAGER PLUS
QU'UN TERRITOIRE

**PROJET DE TERRITOIRE
DURABLE**

Communauté d'agglomération Loire Forez
17, boulevard de la Préfecture
BP 30211 - 42605 Montbrison cedex
Tél. : 04 26 54 70 00

agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr

Conception / création : J' articule

Imprimé par : Imprimerie XL print & mailing

Crédits photo : Service de la Communauté
d'agglomération Loire Forez, Office de tourisme
Loire Forez, Shutterstock, Ville de Montbrison
MNP, Bertrand Bonnefond, Beckers,
4 vents, M Escot, JJ Bathias.



LOIRE
Agglomération
FOREZ



PARTAGEONS + QU'UN TERRITOIRE